



La marmotte a vu son ombre!

Calez bien vos tuques, l'hiver est ici pour encore six autres semaines. La marmotte canadienne Willie a vu son ombre à l'aube hier. On la voit, ici, en compagnie de Sam Brouwer, à gauche, et du maire Barnie McKillop de Wiarton, village d'adoption de Willie. Si la marmotte n'avait pas vu son ombre, le printemps aurait été hâtif. On estime ces prévisions justes à 90 %.

Audiences du BAPE: Ottawa refuse d'aider deux groupes d'écologistes

SEPT-ÎLES — Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEE) a rejeté les demandes d'aide d'au moins deux groupes verts qui souhaitaient participer de plain-pied aux audiences publiques sur le projet Sainte-Marguerite et il a serré la vis à au moins un troisième.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont indiqué au SOLEIL des porte-parole des trois groupes environnementaux au moment où s'enclenchaient les audiences du BAPE, à Sept-Îles, hier.

Les groupes qui ont essuyé des refus du BFEE sont le Conseil régional de l'environnement de la région de Québec et Les Amis de la Vallée du Saint-Laurent, de Québec également.

C'est par téléphone que le BFEE a signifié le rejet de la demande de subvention de 14 000 \$ du Conseil, a indiqué la porte-parole Ginette Paquin.

André Stainier, président des Amis, a très exactement les mêmes propos au sujet de la demande de 4000 \$ de son groupe.

De son côté, le Mouvement au Courant, de Montréal, s'est fait couper sa demande de 20 000 \$ à 11 000 \$, a indiqué sa porte-parole Daphna Cassel.

Quant aux motifs du BFEE, les trois porte-parole verts ont indiqué qu'ils ne leur avaient pas été communiqués.

Le BFEE a indiqué qu'ils se raient communiqués par lettre plus tard, a notamment indiqué Mme Paquin.

La cerise sur le gâteau, c'est que les trois regroupements ont

été avisés quelques heures à peine avant que le président de la Commission du BAPE sur Sainte-Marguerite, André Delisle, ne donne le coup d'envoi au processus d'examen public du méga-projet hydroquébécois.

Les travaux de la commission ont effectivement commencé en début de soirée à Sept-Îles dans une grande salle surchauffée par des projecteurs où avaient pris place des porte-parole socio-économiques de la Côte-Nord, des élus blancs et amérindiens, quel-

ques sans emplois et quelques policiers en civil, etc.

Le fédéral est associé au processus qui doit perdurer au moins quelques semaines; il a d'ailleurs un représentant à la table de cinq membres constituant la commission au terme d'une entente intervenue entre Québec et Ottawa.

En décembre, le BFEE avait fait savoir par communiqué qu'il disposait d'une enveloppe de 175 000 \$ pour permettre à des groupes de participer aux audiences publiques sur la Sainte-Marguerite.

Grève illégale à Donnacona

Les gardiens parlent de faire du piquetage

DONNACONA — La tension est à son paroxysme au pénitencier de Donnacona. Après avoir connu une série d'événements violents impliquant des détenus, voilà que les 190 agents correctionnels manifestent leur écoeurement face à la rationalisation du personnel. Lundi matin, ils ont débrayé illégalement durant deux heures et d'ici le week-end, ils menacent d'installer une ligne de piquetage avec des employés en civil.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Le président du syndicat, Roger Lanneville, soutient que le régime du « minimum opérationnel », qui implique que les officiers malades ou absents ne soient pas remplacés ainsi qu'une diminution du temps supplémentaire, insécurise et démotive au plus haut point les agents correctionnels.

« C'est un baril de poudre et nos membres sont exaspérés. Dimanche dernier, deux gardiens sur six étaient absents dans trois ailes de détention. Au carrefour du pénitencier, où circulent jusqu'à 240 détenus lors des entrées dans les unités de travail ou au sport, ça arrive trop souvent que les effectifs sont réduits de 20 %. Le jour du meurtre de Jacques Dupras, un détenu dans la cour a reçu plusieurs coups de lame au visage. Les agents de sécurité préventive (ASP), qui enquêtent à l'intérieur des murs, ont souvent prêté certains événements mais la direction prétendait qu'ils exagéraient. Plusieurs faits se sont concrétisés », raconte M. Lanneville.

Sans compter la démission du comité des détenus, survenue il y a 15 jours, un signe avant-coureur, selon le syndicat, que les détenus misent sur la déstabilisation de la situation. Récemment, la cour extérieure du pénitencier a été interdite aux détenus, qui avaient peinturlurés sur la porte d'entrée des inscriptions comme Vive le sang ou Vive l'émeute d'Archambault de 1982.

L'un des administrateurs de l'établissement, Jacques Labonté, a expliqué que la sécurité pure et statique est maintenue dans les tours, les passerelles, les postes armés. Mais on rationalise les dépenses en temps supplémentaire pour les congés de maladie et familiaux et on déplace des gardiens. S'il y a une émeute, notre équipe d'intervention sera là. Il faut évaluer le risque, en espérant qu'on ne se trompera pas. Mais on pense que nos moyens sont suffisants pour bien gérer la prison », rappelle-t-il.

Il ne nie pas que le climat soit mauvais entre les murs mais il espère que les deux partis se rapprochent.

La reine menace de poursuivre un quotidien

LONDRES (Reuter, AFP) — La reine Elisabeth menace de poursuivre le Sun, plus gros tirage de la presse quotidienne britannique (3,5 millions d'exemplaires), pour avoir publié son discours de Noël 1992 avec deux jours d'avance.

Buckingham Palace a confirmé hier que les avocats de la reine avaient écrit au journal populaire mais ont refusé de dévoiler le contenu de la lettre.

Le Sun révèle que les avocats menacent de poursuivre le quotidien à moins qu'il n'accepte de payer des dommages et intérêts. En publiant le texte du discours sans respecter l'embargo qui lui était assorti, le Sun a commis

« une infraction claire au copyright de Sa Majesté », écrivent les avocats.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 2-02-93
9-9-7
3-5-0-6

Les vidéo-poker: Ryan face à un problème épineux

QUÉBEC — L'exploitation de près de 25 000 appareils vidéo-poker au Québec en contravention du Code criminel et pour lesquels la Régie des loteries n'émet plus aucun permis pose un problème épineux au ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, qui chargé de ce dossier depuis quelques semaines.

M. Ryan n'a pas encore pris de décision, ni même d'orientation concernant l'avenir des vidéo-poker, ont indiqué diverses sources au SOLEIL, se retrouvant dans la délicate situation où il doit tenir compte à la fois des besoins notoire de revenus pour l'État, des fortes objections des corps policiers et des risques sociaux importants qu'ils posent.

Les diverses hypothèses examinées par le gouvernement depuis un an concernant les vidéo-poker sont toutes restées en plan.

L'État doit agir

Pour sa part, « l'État ne doit plus cautionner l'illégalité des vidéo-poker », affirme en entrevue au SOLEIL le député péquiste de Montmorency, M.

Jean Filion, qui relance inlassablement le gouvernement depuis plus d'un an. « Si le gouvernement a comme optique de légiférer dans le domaine du jeu qu'attend-il pour le faire? », demande-t-il.

« Comment se fait-il, poursuit M. Filion, que le gouvernement ne fasse pas appliquer les lois si l'exploitation des vidéo-poker est illégale? Qu'attend-on pour percevoir tous les impôts qui sont dus? »

D'après le député de Montmorency, « nous vivons actuellement dans un monde où tout le monde est en train de faire sa justice fiscale. Au-delà du débat social, dit-il, il est beaucoup plus néfaste de laisser aller un système comme celui des vidéo-poker ».

GRANDS SOLDES D'HIVER SUR NOS COLLECTIONS

TOUS NOS PRIX SONT RÉDUITS JUSQU'À 70%

GRAND CHOIX DE BOTTES ET DE SOULIERS QUELQUES SUGGESTIONS:



SOULIER LACÉ en cuir doublé 89,50

39⁹⁹



IMPORTATION 90 \$

39⁹⁹



DE NATALE 140 \$

64⁹⁹



BOTTILLON de cuir sport 104,50

39⁹⁹



RÉDUCTION DE 50%

sur sélection de sacs à main et vêtements de suède



Collection de bottes avec doublure très chaude (Homme et femme)

RABAIS DE 25%

BOTTE IMPERMÉABLE DE NATALE 160 \$

109⁹⁹

JEAN-PAUL FORTIN

ÉCHOS DES DEUX RIVES

MONT-JOLI

130 000 \$ pour les Tournesols

La Maison des Tournesols, à Mont-Joli, un organisme qui vient en aide aux individus qui vivent des difficultés d'intégration à la communauté, est actuellement en campagne de financement. L'objectif est de recueillir 130 000 \$ qui aideront à la construction de huit unités de logement sur la rue de la Gare, à Mont-Joli. Le projet s'élève à 540 960 \$. C'est la première fois en vingt ans que la Maison des Tournesols sollicite un appui financier de la population. La présidence d'honneur de cette campagne de financement est confiée à Jean-Guy Lévesque, qu'on rejoint au 775-4393.

BAS-SAINT-LAURENT

Représentant régional du CAE

Le président du Centre d'aide aux entreprises (CAE) de la Mitis, Raymond Chénard, vient d'être nommé administrateur représentant la région du Bas-Saint-Laurent au sein du conseil d'administration de l'Association des centres d'aide aux entreprises du Québec, qui regroupe 62 CAE, lesquels offrent de l'aide financière et technique aux promoteurs de PME.

SAINTE-BLANDINE

Entreprise condamnée

L'entreprise 2429-9745 Québec inc., de Charlesbourg, en banlieue de Québec, vient d'être condamnée à payer 2600 \$ d'amende pour avoir enfreint la Loi sur la qualité de l'environnement et le règlement sur l'eau potable dans la localité de Sainte-Blandine, près de Rimouski. Cette entreprise a exploité un système d'aqueduc sans avoir obtenu un permis du ministère de l'Environnement.

RIMOUSKI

Souper de la Saint-Valentin

La Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski tient son souper bénéfice de la Saint-Valentin, le samedi 13 février, à l'Hôtel des Gouverneurs de Rimouski. On peut réserver son billet auprès des membres de la Fondation du CHRR, ou en communiquant avec la directrice générale de l'organisme, Mme Céline Gauthier, au 724-8580.

Un hommage à J.-M. Vignola

Le directeur de l'Institut maritime du Québec à Rimouski, M. Jean-Marie Vignola, a reçu récemment un vibrant hommage des membres de l'Association des diplômés de l'IMQ, qui ont souligné son travail exceptionnel dans le développement de cet institut depuis les dix années qu'il le dirige. Le président de l'Association des diplômés de l'IMQ, M. Normand Hébert, a remis une plaque souvenir à M. Vignola.

MATANE

Candidatures attendues

Le cégep de Matane invite toutes les entreprises agricoles de la région de Matane à poser leur candidature pour le Prix d'excellence agricole auprès de M. Alain Bernard, conseiller pédagogique au Service de l'éducation des adultes, avant le vendredi 12 mars, au 562-1240, poste 2191. Les trois finalistes et le lauréat de ce Prix d'excellence seront connus lors du Gala des Prix d'excellence de la chambre de commerce de la région de Matane, qui se tiendra le samedi 20 mars, à l'Hôtel des Gouverneurs de Matane.

Plan stratégique

Tous les maires de la MRC de Matane sont impliqués dans l'élaboration du plan stratégique de la région de Matane. La MRC a même conclu une entente avec le cégep de Matane pour l'embauche d'un consultant pour la rédaction de ce plan. Les coûts en sont estimés à 25 000 \$. Le cégep y participera pour une somme de 20 000 \$ grâce à une subvention de la Direction générale de l'enseignement tandis que la MRC fournira 5000 \$ répartis entre les municipalités, sur la base de l'évaluation foncière uniformisée. Quant aux coûts de secrétariat, ils seront répartis entre les différents organismes participants, soit le Centre d'aide au développement des collectivités, le Centre d'aide aux entreprises, le Conseil économique de la région de Matane et la MRC. Le Plan devrait être complété en mai puis remis au Conseil régional de concertation et de développement de l'Est du Québec qui s'en servira pour présenter à l'automne un plan stratégique de développement pour l'ensemble de la région et fixer les priorités de réalisation.

Canomore investit 1,7 million \$ dans le barrage de la rivière Hall

SAINT-ELZÉAR — Une entreprise de Matane, Canomore inc., investira 1 668 000 \$ pour la remise en exploitation de la petite centrale hydroélectrique du barrage de la rivière Hall, à Saint-Elzéar, près de Bonaventure, une infrastructure inactive depuis 1970 et officiellement désaffectée en 1975.

par GILLES GAGNÉ
 collaboration spéciale

Le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, en vertu du Programme d'aménagement des petites centrales, a retenu la proposition du groupe matanais devant une autre proposition

présentée par Jacques Thi-beault, une firme d'ingénierie de Sherbrooke. Selon Ronald Gignac, de la Direction de l'aménagement à ce ministère, l'entrepreneur doit compter presque un an avant de débiter l'aménagement du barrage, le temps requis pour obtenir les autorisations nécessaires du ministère de l'Environnement et

pour signer le contrat d'achat d'énergie avec Hydro-Québec.

Le porte-parole de Canomore, René Lebreux, est pour sa part confiant de réduire ce délai à quelques mois et croit que c'est plutôt le temps de livraison de la turbine allemande, de marque Ossberger, qui pourrait retarder la mise en exploitation du barrage.

« Moi, je vise l'automne 1993. L'aménagement de la centrale devrait prendre de deux à trois mois et employer de huit à 10 personnes, des

gens de Saint-Elzéar », dit-il. Une fois en exploitation, c'est du personnel à temps partiel qui s'occupera de la turbine et de l'alternateur.

Un aménagement touristique est prévu au barrage de la rivière Hall, « l'un des plus beaux sites au Québec », selon René Lebreux. « J'ai déjà reçu une proposition des responsables des grottes de Saint-Elzéar pour développer les attraits du barrage, qui sera aménagé pour que les visiteurs puissent marcher dessus ».

Selon un scénario très con-

servateur, le barrage pourra générer une puissance annuelle de 5 millions de kilowatts et des revenus de 210 000 \$, même si son potentiel est évalué au double. Le bail de location liant Canomore et Énergie et Ressources est d'une durée de 20 ans, renouvelable pour une période similaire.

Le barrage de la rivière Hall a été construit en 1929 par la Chaleur Bay Power Company. Il est l'un des six barrages de la province à bénéficier d'une remise en exploitation, et le seul dans l'Est du Québec.

Le drapeau canadien piétiné à Saint-Clément



L'occupation du bureau de poste de Saint-Clément s'est terminée dans le calme, lundi soir, même si la population de cette communauté a marqué sa désapprobation en piétinant le drapeau canadien, au son des cloches de l'église et du klaxon des véhicules lourds de la municipalité. La Société canadienne des postes a repris officiellement, hier, son édifice qui était occupé depuis le 5 décembre. Cinquante-neuf jours au cours desquels le comité de sauvegarde aura fait parler de lui dans tout le Canada, devenant ainsi le symbole des revendications du milieu rural.

Mgr Blanchet nommé 5e archevêque de Rimouski

RIMOUSKI — Une grande fête diocésaine a réuni plus de 1200 personnes, hier soir, en la cathédrale de Rimouski, pour célébrer l'intronisation du nouvel archevêque du diocèse de Rimouski, Mgr Bertrand Blanchet.

par ERNIE WELLS
 collaboration spéciale

L'ex-évêque de Gaspé est ainsi devenu le huitième évêque et le conquis archevêque de Rimouski. Il succède à Mgr Gilles Ouellet, qui a demandé en octobre à être relevé de ses fonctions. Mgr Blanchet a reçu les lettres apostoliques du Pape Jean-Paul II des mains du nonce apostolique du Canada, Mgr Carlo Curis.

C'est le 16 octobre 1992 que Mgr Bertrand Blanchet a été nommé par le Saint-Père au poste d'archevêque de Rimouski, un diocèse qui compte 160 143 âmes réparties dans 117 localités, où l'on retrouve 169 prêtres diocésains.

Plus tôt hier matin, Mgr Blanchet a livré son premier message à la population, et il a indiqué que la survie des régions dépendait directement de l'engagement des communautés chrétiennes pour une prise en charge du milieu par le milieu.

Le conseil de Gaspé relance le dossier du tir à l'arc

L'organisation dit les Jeux du Québec menacés

GASPÉ — Moins de six mois avant l'ouverture des Jeux du Québec 1993, à Gaspé, le conseil municipal a décidé de relancer l'épineux dossier du tir à l'arc, lundi soir, en refusant de prendre possession des terrains où doit se dérouler la compétition.

par STÉPHANE GIROUX
 collaboration spéciale

Le conseil devait se prononcer hier soir sur l'acquisition d'un terrain dans le quartier de Petit-Cap pour y aménager le champ de tir à l'arc en vue des Jeux.

Le site appartient au club de

tir à l'arc Les Fleches au vent, de Gaspé, qui avait accepté de le céder à la ville pour une somme nominale de 1 \$, en échange d'un bail à long terme et de l'aménagement d'une route d'accès à proximité.

Le vote aurait dû en principe constituer une simple formalité, puisqu'une majorité au conseil

avait accepté, peu avant Noël, d'accueillir la compétition à Petit-Cap. Cette première décision avait cependant profondément divisé les conseillers pendant plusieurs mois, puisque le maire Amedée Dumaresq et deux autres conseillers ont toujours favorisé un autre terrain, situé cette fois dans le quartier Saint-Maurice.

Le site de Petit-Cap n'avait pu être adopté qu'en raison de l'absence d'un conseiller favorable à Saint-Maurice lors du

vote. Même si trois des cinq conseillers étaient en faveur de l'achat du terrain lundi soir, le maire Dumaresq s'est servi de son droit de vote discrétionnaire pour rejeter la proposition.

Le geste du maire a immédiatement soulevé un tollé à Gaspé, provoquant la colère de certains conseillers et surtout du comité organisateur des Jeux du Québec.

Selon Eric Deraiche, qui représente les quartiers Wake-

ham et Sainte-Marjorie, ce nouveau revirement pourrait bien compromettre le succès des Jeux en plus de couvrir la ville de ridicule. « Les Jeux peuvent être menacés. Il va y avoir des réactions des intervenants, et il y a de gros risques. »

Le président du comité organisateur des Jeux, M. Marcel Bujold, n'a d'ailleurs pas tardé à réagir et compte exiger des explications du maire et de ses conseillers. « On se pose des questions sur la volonté municipale », a-t-il déclaré au SOLEIL. « La décision menace directement le dossier, et je ne pense pas que le conseil en soit conscient. »

M. Bujold rapporte que le règlement de décembre dans ce dossier avait immédiatement été suivi par une explosion d'enthousiasme pour les Jeux de la part de la population, qui était jusque là restée sur ses gardes.

« Nos troupes étaient gonflées à bloc et on vient de piquer le ballon. On aurait pu s'en passer. »

Le président entend bien forcer le conseil à revenir sur sa décision dans les prochains jours. « Avec de la bonne volonté, tout pourra se régler d'ici lundi prochain et on n'aura pas ralenti la machine », a-t-il expliqué.

M. Dumaresq s'est fait avare de commentaires à la suite du vote du conseil, mais a indiqué que la balle était maintenant dans le camp du club Les Fleches au Vent, qu'il invite à déposer une nouvelle proposition « plus acceptable ».

Rêve d'enfant

Malgré une température d'environ moins 50° Celsius avec le facteur de refroidissement éolien, près de 150 skieurs ont participé, samedi, au Centre de plein air de Cap-Chat, à la première des quatre journées de ski gratuites offertes dans le cadre de la « Sympathique Tournée Matane Nissan ». Cette journée bénéfique, au profit de la Fondation canadienne Rêve d'enfant, a permis de recueillir 2270 \$ par le biais d'activités ou de dons de diverses sources. « Il s'agit d'une première fort encourageante », ont indiqué les responsables de cette tournée. Les centres de ski de Murdochville, de Matane et de Val d'Irène seront également les hôtes de cette tournée, d'ici avril.



Recyclage Côte-Nord nie avoir menacé ses employés

BAIE-COMEAU — La direction de l'entreprise Recyclage Côte-Nord, qui a fait l'objet d'une injonction provisoire pour mettre fin aux menaces envers ses employés, a voulu faire une mise au point, hier, devant l'ampleur que prennent les faits rapportés dans les différents médias.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Un des propriétaires de l'entreprise, M. Marc Lefebvre, a nié catégoriquement les propos de ses employés à l'effet qu'ils avaient été victimes de menaces et d'intimidation par des cadres parce qu'ils étaient en processus d'accréditation syndicale. « Nous avons toujours travaillé dans l'harmonie, il ne s'est rien passé. Notre attitude est de don-

ner les meilleurs conditions de travail et de salaires à nos employés et nous allons continuer », a précisé M. Lefebvre.

Pourtant, ces mêmes employés ont eu recours, le 18 janvier, à une requête en injonction interlocutoire provisoire alléguant que certains ont reçu des menaces et de l'intimidation et même un congédiement pour une journée du président du groupe syndical. La requête, qui devait être entendue devant un

jugé le 28 janvier, a cependant été abandonnée.

« La CSN a tout simplement décidé d'abandonner sa poursuite parce que des témoignages étaient contradictoires », croit l'avocat de Recyclage Côte-Nord, Me Serge Francoeur.

Ce que nie aussi le représentant syndical des employés, M. Roger Gauthier. « Nous avons refusé de demander l'injonction permanente parce que l'ambiance de travail s'est améliorée et parce que nous voulons faciliter les discussions à la table de négociations », précise-t-il. Il croit aussi que l'important est que l'accréditation soit respectée afin de ne pas jeter de l'huile sur le feu.

En Bref

Exposition de dessins

MATANE — À compter de jeudi, la Galerie d'art de Matane présente l'exposition de dessins « Chants secrets/écrits d'écho », d'Helène Roy, dans ses tout nouveaux locaux au cégep. L'artiste propose une oeuvre sérielle composée de fragments/séquences qui forment un dialogue avec les textes poétiques du poète français Jean Chatard. L'exposition s'accompagne d'un livre d'artistes. Mme Roy présentera son travail et sa démarche, le jeudi 4 février à 15 h 30. Le vernissage suivra à 17 h. Les heures d'ouverture de la galerie sont du lundi au vendredi, de 12 h à 17 h, de même que le mardi et le mercredi, de 19 h à 21 h.

Service à la clientèle

MATANE — « Cégep partenaire de l'entreprise », en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec, organise un séminaire d'une journée portant sur la qualité du service à la clientèle pour le mercredi 17 février, à Matane. Le conférencier sera Camil Roberge, un autodidacte du monde des affaires. À l'ordre du jour de ce séminaire destiné aux commerçants et aux industriels : une analyse de leur situation, une stratégie de service pour leur entreprise, un processus d'implantation d'un service de qualité et, finalement, des mécanismes de mesures d'évaluation des indicateurs de qualité de service. Pour information : Robin Forbes, au cégep de Matane, au 562-1240, poste 2191.

Salon en préparation

MATANE — La Chambre de commerce de la région de Matane se prépare activement pour la tenue de son 6e Salon de l'entreprise, qui se déroulera le vendredi 30 avril, le samedi 1er et le dimanche 2 mai, dans les deux modules du Centre sportif Alain-Côté. Le comité organisateur, sous la responsabilité de M. Marc Lévesque, a retenu comme thème celui de la chambre pour l'année : « La relance à notre portée ». L'événement coïncidera avec le 80e anniversaire du mouvement chambre de commerce dans la région.



Louis-Guy LEMIEUX

Qui mène à Québec ?

Le projet IMAX est abandonné : la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port crie victoire. Le gouvernement fédéral s'apprête à démolir l'édifice du Havre, à la Pointe-à-Carcy : le même tout puissant lobby l'exigeait depuis trois ans...

En un mois, les groupes de pression locaux auront réussi le tour de force d'empêcher une construction de six millions \$ et de se voir offrir en cadeau la démolition d'un édifice de 7,5 millions \$. À Québec, non seulement on ne construit pas, mais on démolit des édifices neufs.

Tant qu'à tout mener sur la scène locale, les militants du patrimoine et leurs alliés ponctuels devraient peut-être songer à se former en parti politique. Les choses seraient plus claires et la population pourrait leur demander des comptes à tous les quatre ans.

Le projet IMAX dans le Vieux-Port était contestable. Son abandon fut une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle dans cette affaire, c'est qu'un investissement privé (un de plus) de plusieurs millions était rejeté comme si de rien n'était.

L'euphorie qui a saisi certains élus et certains citoyens à l'annonce de l'abandon du projet IMAX a quelque chose d'inquiétant. Le triomphalisme de l'indécrottable conseiller Lemoine, qui, en pleine séance du conseil, distribuait des médailles de bravoure aux organisateurs de la pétition contre IMAX, devrait faire réfléchir.

La démolition de l'édifice du Havre, l'affaire IMAX, l'abandon du projet d'hôtel à l'îlot Saint-Vincent-de-Paul, pour ne nommer que ceux-là, prouvent que les groupes de pression de droite et de gauche sont rois et maîtres à Québec. Ces événements malheureux montrent aussi, et c'est là que ça devient inquiétant, que plus un homme d'affaires ne veut investir une cenne noire dans cette ville.

Il y a belle lurette qu'on a vu un projet entièrement privé être réalisé ici. L'entreprise privée a compris le message. Aucun promoteur ni investisseur ne veut voir son nom ou celui de sa compagnie être associé à un projet de développement. Parce qu'immanquablement, il se verra décerner le titre d'ennemi public numéro 1. Le progrès économique fait peur à Québec. Et l'argent est une chose sale. La restauration du Capitole est l'exception qui confirme la règle, mais, même là, il s'agissait d'un partenariat entre le gouvernement et le privé.

Le gros bon sens

Un citoyen de Saint-Augustin, Yves Labrie, m'écrit une lettre pleine de bon sens sur le même sujet. Elle est tellement rafraîchissante que je vous la fais partager.

« J'habite Saint-Augustin, écrit-il, mais le coeur de ma région me tient à coeur. Avant d'être un habitant de Saint-Augustin, je me dis de Québec. C'est ma ville. Et ma ville, elle vieillit vite et mal dans tous les sens... »

« Plusieurs de nos quartiers, surtout celui de Saint-Jean-Baptiste, sont pris en otage par des groupes de pression qui habitent des logements peu dispendieux, pour ne pas dire des taudis. Ces gens s'opposent à tout projet de rénovation et surtout de construction. Qui plus est, ces gens ont leur porte-parole à l'hôtel de ville en la personne de Madame Frohn... »

« Dès qu'on parle de construction ou de modernisation, ils poussent les hauts cris. Les édifices ne doivent pas dépasser trois ou quatre étages, ils ne doivent pas jeter de l'ombre sur les voisins, ils ne doivent pas augmenter le trafic, ils ne doivent pas ci, pas ça... »

« Les contraintes imposées par ces groupes sont telles que les promoteurs préfèrent aller ailleurs. La ville est prise en otage. Pourtant, la ville et même les quartiers n'appartiennent pas qu'à ceux qui les habitent... C'est à croire que ces gens possèdent un droit de vie et de mort sur la ville... »

« Pensez-vous qu'on endurera longtemps à Ottawa toutes ces maisons délabrées, mal entretenues, comme on en voit près du parlement de Québec, entre l'hôtel Radisson et la rue Claire-Fontaine ? Quelle triste image de ma ville. C'est honteux ! », conclut M. Labrie.

Mardi Gras du Carnaval de Québec

Une soirée unique à Québec

Bal costumé
Dîner gala gastronomique

Sous la présidence d'honneur de Madame Marie T. Huhtala
Consule générale des États-Unis d'Amérique

Le Mardi 9 février 1993 à 19 heures
Hôtel Loews Le Concorde, Salle de bal

Billets en vente au bureau du Carnaval au 626-3716

Expo habitat

C'EST Expo habitat

LA RÉPONSE À TOUTES VOS QUESTIONS

DU 5 AU 14 FÉVRIER 1993
AU PATINODROME DE SAINTE-FOY

Qui dit habitation... dit questions.

Questions sur les services reliés à l'habitation, les matériaux de construction ou la décoration intérieure incluant les cuisines et les salles de bain.

Le stand Accès habitation.

Des étudiants et des étudiantes au baccalauréat en consommation de l'Université Laval peuvent vous guider dans vos démarches d'achat.

Le Grand prix Téléboutique Bell du design.

Les quinze pièces finalistes à ce concours sont présentées à Expo habitat Québec 1993. À gagner : deux bons d'achat de 5000\$ d'ameublement offerts.

8010, rue Beauvois, Québec
Maison vendue par soumission
L'acquéreur pourra bénéficier d'un rabais de 5000\$ sur deux ans offert par Fiducie Desjardins.

Oh!

Venez soumissionner pour la maison Expo habitat 1993.

Conçue dans le respect du mieux-être et de la santé de ses occupants, cette maison est située dans le développement Les Méandres du projet Lebourgneuf, sur un terrain offert gracieusement par la Ville de Québec en collaboration avec les promoteurs du projet, soit Les Investissements Royal Bay Ltée.

En la visitant, vous obtenez un rabais de 2\$ applicable à l'admission à Expo habitat Québec 1993.

Ah!

Cette année, Expo habitat Québec 1993 se tient au Patinoir de Sainte-Foy, à proximité des deux principaux axes routiers de la région et à moins d'un kilomètre du nouveau Club Price.

En prime : le stationnement est gratuit.



Expo habitat Québec 1993

HEURES D'OUVERTURE :	TARIFS :
Vendredi 5 février 18h à 22h	Admission générale : 6,00\$ taxes incluses.
Samedi 6 février 11h à 22h	Étudiants et personnes de l'âge d'or : 5,00\$ taxes incluses.
Dimanche 7 février 11h à 18h	Enfants de moins de douze ans accompagnés d'un adulte : GRATUIT
Lundi 8 février 16h à 22h	
Mardi 9 février 16h à 22h	
Mercredi 10 février 16h à 22h	
Jeudi 11 février 17h à 22h	
Vendredi 12 février 17h à 22h	
Samedi 13 février 11h à 22h	
Dimanche 14 février 11h à 18h	

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant : **20475568**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LESOLEIL**

CLUB Multi points

MAGOG-ORFORD SPÉCIAL 15 JANVIER AU 12 FÉVRIER 93

SKI ALPIN

4895\$ par pers., par jour (taxes en sus), occ. quadruple
5995\$ par pers., par jour (taxes en sus), occ. double

COMPRENANT : HÉBERGEMENT, SKI (billet journée)

SKI DE FOND

31\$ par pers., par jour (taxes en sus), occ. double

COMPRENANT : HÉBERGEMENT, SKI DE FOND (PISTES DE L'HÔTEL - 17 KM)

Piscine intérieure, saunas et tourbillons, salle d'exercice, patinoire, glissade sur chambre à air, promenades en traineau samedi soir.

NOMBRE DE CHAMBRES LIMITE POUR CETTE PROMOTION.

RÉSERVATION 1-800-567-3514

SORTIE 118 AUTOROUTE 10, DIRECTION ORFORD

SOIRÉE RÉTRO

DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU CARNAVAL DE QUÉBEC 1993, AU PROFIT DE LA FONDATION MENTALIS REVI

Date: **Le mardi 9 février 1993**

Lieu: **PALLADIUM**

Adresse: **2327, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy**

Coût: **35\$ + 3,95\$ taxes** (pour deux personnes) Buffet et 1 verre de bière inclus

DANSE ET ANIMATION au son de la musique des **Beach Boys, Beatles, Elvis**, ainsi que les meilleurs succès de disco modernes.

TRÈS BEAUX PRIX DE PRÉSENCE.

COLLABORATION DE: **H & B MARKETING INTERNATIONAL** Pour toutes informations, (418) 871-0152

LESOLEIL IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

COMMANDITÉE PAR:

- Atelier Bourgault imprimerie-ségraphie
- Labatt Extra Dry
- CJRP 1060
- CHRC 80
- CHOI 98 FM